

La parole à Cécile ESQUERRA

Juriste, Direction Juridique

Et Damien TELLIER

Gestionnaire marchés, Direction Immobilière

Dans quelles circonstances avez-vous adopté MARCO puis migré vers Marco^{Web} ?

Nous avons d'abord choisi MARCO, suite à l'ordonnance du 23 juillet 2015, qui impliquait un changement dans notre façon de passer les marchés. Avant, nous utilisions des modèles Word, que chaque chargé d'opérations pouvait modifier à sa guise, avec les risques juridiques que cela implique. MARCO nous a permis de réduire ces risques mais aussi d'harmoniser progressivement tous nos documents de marchés. Puis en 2017, nous avons pris la décision de migrer vers Marco^{Web}, pour 3 raisons : un rapide tour de marché non convaincant des solutions concurrentes ; L'intégration de Marco^{Web} avec notre plateforme AWS qui nous permettait une dématérialisation de nos marchés, de la rédaction jusqu'à l'exécution ; Et enfin, pour capitaliser sur tout le travail d'harmonisation et de rationalisation déjà effectué avec Agysoft.

Quels bénéfices majeurs vous confère Marco^{Web} aujourd'hui ?

Outre la sécurité juridique, nous gagnons du temps, à tous les niveaux des marchés, grâce à l'ergonomie intuitive, aux aides en ligne (qui donnent par exemple un accès au bon alinéa du Code de la commande publique en cas de besoin) et aussi à la saisie unique des données, liée à l'intégration de tous les modules. La rédaction, par exemple, est 2 à 3 fois plus rapides. Grâce à Marco^{Web}, non seulement nous étions conformes dès le 1^{er} octobre 2018 aux exigences réglementaires de dématérialisation, mais nous les dépassons afin d'anticiper celles de 2020. Nous remplissons aussi sans souci, grâce au module SAM, notre obligation de publier les données essentielles lors des notifications. Enfin, grâce au mode SaaS retenu, nous avons la garantie rassurante d'une solution toujours à jour d'un point de vue réglementaire : nous avons pu, par exemple bénéficier des facilités de la loi Elan, dès sa mise en application.

Vous avez aussi adhéré au service de Tierce Maintenance Progicielle (TMP) d'Agysoft : en quoi est-il pertinent pour vous ?

Nous bénéficions depuis la première mise en œuvre de MARCO de l'accompagnement régulier d'un consultant dédié, très clair et très pédagogue, aussi bien sur l'usage de l'outil que sur les aspects juridiques. Nous lui devons notre bonne maîtrise de Marco^{Web} et la pertinence de l'harmonisation de nos documents : son assistance a été la pierre angulaire du projet. Nous entretenons une relation de confiance et nous apprécions sa réactivité et sa capacité à s'adapter aux besoins.



Enjeux

- Harmoniser la gestion des marchés
- Être en conformité pour la dématérialisation



Bénéfices

- Gains en temps et en sécurité juridique
- Conformité réglementaire jusque dans la publication des données essentielles
- Anticipation des exigences de dématérialisation prévues pour 2020
- Assistance régulière et pertinente d'un consultant juridique d'Agysoft



Chiffres clés

- ESH de 151 collaborateurs, dont 65 gardiens
- 8510 logements en gestion
- Utilisateur de Marco depuis 2015
- Migration vers MarcoWeb en mode SaaS, en 2017
- Une vingtaine de marchés lancés par an

SOLUTIONS MARCOWEB

MarcoWeb Achats

MarcoWeb CFM

MarcoWeb Rédaction

MarcoWeb Procédures

MarcoWeb SAM

MarcoWeb Démat AWS

Service TMP (Tierce Maintenance Progicielle)

Propos recueillis par : Catherine Terrand, CQFDire